

# TOURCOING

## Gare de Tourcoing

Statistique du trafic de la Petite Villette du 19 décembre au 15 janvier

Nous avons donné hier celle de la Grande Villette. Voici le trafic de la Petite Villette pendant la même période. Elle a marqué, par l'intensité des transports de houille qui ont occupé une importance exceptionnelle en raison des gares de la corporation des mineurs.

Nous avons, en effet, reçu une moyenne journalière de 50 wagons de houille, 500 tonnes, soit pour la période, 1.375 wagons, 23.937 tonnes. Les réceptions de laines et de coton ont aussi été très importantes, de même que les produits agricoles et notamment les pommes de terre importées de Hollande. Les bestiaux reçus de ce pays se chiffrent par 7.088 têtes pour 188 wagons.

Le trafic au départ est, lui aussi, en sensible progression. Nos relations les plus importantes sont avec la Compagnie, 4.932 wagons, 47.210 tonnes. Comparativement à la période correspondante de l'année dernière, ces chiffres accusent une augmentation de 222 wagons, soit 2.175 tonnes.

Le tonnage commercial expédié se chiffre par 15.112 tonnes, en augmentation de 4.523 tonnes sur 1921.

Les principaux éléments de notre trafic au départ sont :

- 1. Industrie locale. — Laines travaillées, 1.337 tonnes, dont 1.108 tonnes exportées sur la Belgique et l'Allemagne; coton filé, 718 tonnes; déchets de laine, 1.306 tonnes; débris et savons 1.900 tonnes; tisseurs, 1.052 tonnes.
- 2. Importations, réexpédition des commissionnaires : laine brute, 2035 tonnes; coton brut, 265 tonnes; produits agricoles (pommes de terre, coquilles, ossettes de chiroche), 2.335 tonnes; bois de construction, 1.183 tonnes; produits métallurgiques, 630 tonnes.
- 3. Exportations, réexpédition des commissionnaires : chiroche en poudre, 97 tonnes; truffes de fer, 205 tonnes.

Le relèvement de trafic a été remarqué sur les expéditions de laines travaillées, déchets de laines, laine brute, coton filé, huiles, savons, tourteaux, les pommes de terre et ossettes de chiroche; les perceptions supplémentaires ont fourni : magasinage, 123 tonnes; frais de transport, emballage, 3.060 fr.

## Clinés du Pont des Plats

ET RUE HOUCARD

Allez voir, cette semaine la grande vedette : Mary Pickford, dans "Par l'escalier de Service", et Le Loup de Dentelle, avec Max Murray, drame. — Teddy dans le monde, comédie.

## MISE EN RECOURS

Le Maire de la ville de Tourcoing donne avis que le rôle des droits de visite des pharmacies, des droits d'infraction des boutiques et dépôts d'eau minérale pour l'année 1921, revêtir des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croient lésés par les taxes, au surplus, ont avisé qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

Les réclamations qui ont pour objet une note égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'original et d'un exemplaire en double.

## LYS

FIÈVRE APHTEUSE. — Un cas de fièvre aphteuse ayant été constaté dans le domicile de M. Toulemonde-Bossut, rue de la Justice, par arrêté préfectoral, le territoire ci-dessous désigné est déclaré infecté : toute la partie du territoire de Lys comprise entre la carrière de l'Espérance, depuis la rue de Lannoy jusqu'à la ligne du chemin de fer, la ligne du chemin de fer jusqu'à la rue du Bois, la rue du Bois et la rue de Lannoy jusqu'à la carrière de l'Espérance. Les intéressés occupant cette zone sont invités à prendre connaissance de l'arrêté et de s'y conformer.

## FOREST

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Samedi 21 janvier, à 20 heures, dernière réunion de la commission administrative du bureau de bienfaisance. Ordre du jour : examen du budget.

CONSEIL MUNICIPAL. — Dimanche 22 janvier, à 10 heures, réunion du conseil municipal. Ordre du jour : questions diverses.

AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS. — Tout possesseur de chiens, doit en faire la déclaration au maire, bureau du secrétaire, avant le 1er février. Les contraventions seront passibles d'une amende.

## AVIS MORTUAIRE

Vous êtes priés d'assister aux Funérailles de Monsieur Jules-Joseph BOVENISTIER, décédé le 22 septembre 1921 à Bray-sur-Somme, de 62 ans, lequel aura lieu le DIMANCHE 22 JANVIER 1922, à 10 heures, en l'église du Grand-Roubaix.

Reunion à l'église. De la part de M. Vve BOVENISTIER-DE WANDERLÉ et de la Famille.

Il ne sera pas envoyé de faire part, cet avis en tenant lieu.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

# La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

## Un ordre du jour du Syndicat Textile

Le Syndicat Textile de Roubaix nous communique avec prière d'insérer l'ordre du jour suivant :

« Considérant que les incidents qui se sont produits à la dernière réunion des trieurs de laines dimanche dernier, ont démontré une fois de plus, l'impossibilité de faire aucun travail sérieux et utile pour la classe ouvrière, avec les dirigeants du Syndicat Textile de la Maison du Peuple de Tourcoing.

Considérant que ce Syndicat par sa participation au Congrès sectionnaire de décembre dernier et par ses continuelles manœuvres de division ouvrière s'est mis de lui-même, lors de la Fédération Nationale des Syndicats Textiles de France.

Conformément aux résolutions prises par la Bourse du Travail de Roubaix, ainsi que par l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, le Syndicat Textile de Roubaix informe ses adhérents et particulièrement les trieurs de laines, que toutes relations sont désormais rompues avec le Syndicat Textile de la rue de la Cité, à Tourcoing.

Le Syndicat Textile de Roubaix, ne reconnaît à l'avenir, comme Syndicat du Textile pour Tourcoing et les environs celui qui est adhérent à la véritable C. G. T. et qui a son siège à la nouvelle Bourse du Travail, rue de Guisance (ancienne crèche municipale).

Desormais dans toutes les réunions syndicales ou intersyndicales, ne seront admis que les syndiqués, possesseurs de la nouvelle carte condamnée couleur orange et portant sur l'une des faces, le label confédéral entouré du titre : « Fédération Syndicale Internationale ».

Le Syndicat Textile de Roubaix et Environs.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :

Tous les ouvriers et ouvrières de la Bonneterie sont convoqués en assemblée générale, au siège du Syndicat Textile de Tourcoing (104, rue de Guisance), le dimanche 22 janvier, à 10 heures précises du matin. — Ordre du jour : Compte-rendu de l'année avec M. Desormum, président du Syndicat Patronal de la Bonneterie; Augmentation des salaires.

Les secrétaires du Syndicat Textile : Henri LEPEVRE, Ernest DELOBELLE.

73, Boulevard de Bellort.

A TOURCOING

SYNDICAT TEXTILE DE TOURCOING

(104, rue de Guisance)

On nous communique :